



Stiftung Schweizerisches Notariat  
Fondation Notariat Suisse  
Fondazione Notariato Svizzero

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 2016

## **Introduction**

Inscrite au registre du commerce le 17 juillet 2004 (FOSC du 21 juillet 2004) et placée sous le contrôle de l'autorité fédérale de surveillance des fondations le 8 novembre 2004, la Fondation Notariat Suisse conclut, en 2016, son douzième exercice social.

Elle est dirigée par un Conseil de fondation, lui-même assisté par une Commission « Formation » et une Commission « Nouvelles Technologies » (dormante actuellement), ainsi que par le Comité consultatif.

## **Conseil de fondation**

En 2016, le Conseil de fondation a tenu deux séances plénières (les 10 mars et 7 septembre 2016). Une décision par voie circulatoire a en outre été prise le 29 novembre 2016.

Au chapitre formation, le débriefing des 7<sup>èmes</sup> séminaires de la Fondation, tenus en 2015, et l'organisation des 8<sup>èmes</sup> séminaires prévus le 21 août 2017, à Zurich, et le 14 septembre 2017, à Lausanne et Pambio Noranco, a retenu, durant l'année 2016, toute l'attention du Conseil et de la Commission Formation, plus précisément de ses sous-groupes en Suisse alémanique et romande.

Dans le domaine des « Nouvelles Technologies », la Fondation détient toujours une participation dans la société SDMS SA et elle y occupe un siège au Conseil d'administration (par l'intermédiaire de son conseiller, M<sup>e</sup> Jean-Pierre Becher).

Dans le courant du dernier trimestre 2016, le Conseil de fondation a pris connaissance avec grande satisfaction de la lettre de la coopérative de cautionnement argovienne (Aargauische Amtsbürgschaftsgenossenschaft) en liquidation qui lui a annoncé vouloir attribuer le produit de la liquidation, d'un ordre de grandeur prévisible de CHF 75'000.00 à la Fondation Notariat Suisse, avec la charge d'utiliser cet argent pour la formation (continue) des notaires et/ou des notaires-stagiaires. Le Conseil de fondation a accepté cette attribution et la charge liée et a témoigné sa reconnaissance à la coopérative de cautionnement.

En fin d'année 2016, la Fondation a également pris connaissance du projet fédéral de suppression de la forme authentique en lien avec les sociétés de capitaux à structure simple. Elle a décidé de rédiger un argumentaire présentant les réels apports de la forme authentique dans un tel cadre et les risques d'un tel abandon.

M<sup>e</sup> Philippe Frésard, à Berne, et M<sup>e</sup> Rudolf Fasler, à Aarau, demeurent secrétaire du Conseil, resp. comptable de la Fondation, alors que la société Buchhaltungsservice Wälti AG, à Zofingue, est l'organe de révision.

La composition du Conseil de la Fondation Notariat Suisse a subi des changements en 2016 : M<sup>es</sup> Stefan Schmidlin et Bénédict de Candolle ont démissionné ; ils ont été remplacés par M<sup>es</sup> Regina Wenger (Lausanne) et Valérie Marti (Genève), nouvellement élues.

Ce faisant, la composition du Conseil de fondation est la suivante à fin 2016 : Mesdames Valérie Marti et Regina Wenger, ainsi que Messieurs Michel Monod (président), Etienne Jeandin (vice-président), Jean-Pierre Becher, Daniel Boltshauser, Jean-Christophe Delafontaine, Alfio Mazzola, Marcel Merz, Jürg Morger, Roland Pfäffli, Grégoire Piller et Denis Piotet.

## **Comité consultatif**

Le Comité consultatif n'a tenu aucune séance en 2016.

## **Commission Formation**

La Commission Formation a tenu une séance plénière le 22 janvier 2016. Elle a analysé les séminaires 2015 puis initié les séminaires 2017, dans un premier temps, en fixant les lignes directrices et le thème général, à savoir : « La densification du territoire – Incidences en relation avec l'activité notariale ».

La concrétisation du thème, la planification et l'organisation des deux séminaires 2017 ont été accomplies une fois de plus de manière très professionnelle dans les sous-groupes de travail composés de MM. Jürg Schmid et Jürg Morger en Suisse alémanique, et de M<sup>es</sup> Etienne Jeandin, Michel Mooser et François Bianchi en Suisse romande.

Concernant l'organisation du séminaire de Zurich, M. Jürg Schmid a quitté le sous-groupe après plus de dix ans d'excellents services et c'est M. Jürg Morger qui a repris les commandes organisationnelles.

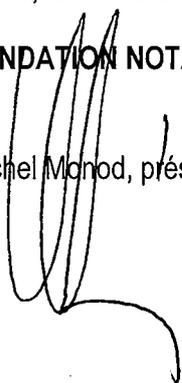
## **Commission Nouvelles Technologies**

La Commission Nouvelles Technologies n'a pas siégé en 2016.

Berne, le 13 mars 2017

**FONDATION NOTARIAT SUISSE**

Michel Monod, président



Etienne Jeandin, vice-président

